

Avertissement : Personne n'est obligé de lire le texte suivant. Il ne s'agit pas de «combat» syndical, mais d'une réponse à d'incessantes attaques que nous avons à déplorer.

Chers Collègues,

Cela fait maintenant plusieurs mois que nous subissons de la part de la nouvelle organisation A & D, des attaques auxquelles nous avons décidé de ne pas répondre, tellement elles sont «basses» et contre-productives pour atteindre les objectifs que nous devrions tous avoir : **la défense de l'enseignement pro et de ses PLP.**

Mais aujourd'hui, après une nouvelle lettre, non signée, mise en ligne sur leur site internet, qui met personnellement en cause ma personne de manière très méprisante une nouvelle fois, il nous a semblé qu'il était de notre devoir de réagir, certes calmement, mais de manière très claire. Oui, de la même manière que certains collègues nous avaient dit au début de l'été dernier, au sujet des problèmes internes du SNETAA, «il n'y a pas de fumée sans feu», il ne faudrait tout de même pas que l'adage «qui ne dit mot consent» soit lui aussi considéré comme une vérité par certains. C'est pourquoi, et sans rentrer dans les détails pour éviter de déballer les pratiques honteuses de ceux qui nous attaquent, nous allons ici faire quelques mises au point.

Tout d'abord, **nous affirmons que la plupart de ce qu'ils écrivent sur le SNETAA est faux.** Par exemple, c'est un mensonge d'écrire que nous avons «diffusé» la lettre de notre Recteur aux adhérents, celle qui dit que A & D n'est pas une organisation représentative. En vérité, seulement nos «cadres» académiques (CSA) l'ont reçue, ainsi que 2 ou 3 secrétaires locaux d'établissement où A & D pratique un syndicalisme peu respectueux des règles démocratiques et où certains collègues pourraient être en danger, par exemple s'ils s'autorisaient à être absents sous couvert d'une «fausse convocation» de leur part. Nous n'appelons nullement à «cafter», mais nous essayons juste d'éclairer des collègues qui pourraient, par la faute de A & D, se retrouver en «galère» administrative. Le rôle d'un syndicat est d'aider, pas de mettre en difficulté les collègues.

Ensuite, ils font également semblant de ne pas comprendre pourquoi leur organisation n'est pas considérée comme étant représentative et ils affirment avoir des commissaires paritaires... **Mensonge** ! La vérité est tout autre :

9 commissaires paritaires SNETAA, élus sur la liste SNETAA, ont quitté notre organisation en juin. S'ils avaient fait preuve d'honnêteté intellectuelle, ils auraient démissionné de la CAPA. Mais ils ont une nouvelle fois essayé de «jouer» avec la loi qui leur permet de rester élus à titre individuel. **Ces 9 collègues ne représentent donc plus qu'eux-mêmes et en aucune façon ils ne peuvent se réclamer, lors d'une CAPA, d'une organisation syndicale, quelle qu'elle soit.** Nous devons même vous dire que nous avons accepté, après négociation avec l'Administration, qu'ils puissent continuer à participer aux Groupes de Travail qui se tiennent régulièrement au Rectorat, et ce parce que nous pensions que leur expérience pourrait apporter à la défense de l'intérêt général... Nous commençons à en douter...

A & D sera-t-elle un jour une organisation représentative ? Non, c'est impossible ! Pour que cela soit, il faudrait qu'elle puisse présenter une liste aux prochaines élections (20 octobre 2011) au CTP. La loi dit que deux années d'existence sont nécessaires pour qu'une organisation syndicale puisse être candidate. A & D a été créée en juin 2010... D'ailleurs, même le SNETAA, qui lui présentera une liste pour la CAPA des PLP, ne sera considéré comme organisation représentative au niveau académique, que si la liste FNEC-FP-FO (qui contiendra des PLP syndiqués au SNETAA-FO) fait au moins 10 % des voix à l'élection du CTP (10 % = 1 siège) ! Pas à celle de la CAPA ! Mais tout cela semble bien compliqué pour eux... A moins, une nouvelle fois, qu'ils fassent preuve de mauvaise foi !??! Oui, la mauvaise foi qui leur fait également écrire que «les 16000 suppressions de postes sont engendrées par le passage au Bac pro 3 ans»... S'il ne s'agissait pas de suppressions de postes, nous pourrions rire de la bêtise... Pour info, cette année, il y aura environ 4800 suppressions de postes dans le secondaire. 46 dans notre Académie... Et nous verrons bien combien en LP. Mais si A & D continue à passer le plus clair de son temps à tirer sur le SNETAA, il est possible qu'il l'affaiblisse et que notre lutte pour défendre l'enseignement pro s'en trouve elle aussi affaiblie !

Nous pourrions également revenir sur le fait incontestable qu'un de leur «militant» recevait une copie de tous les mails que nous recevions sur bordeaux.snetaa@gmail.com, ou sur les propos diffamants qu'ils tiennent lors de leur tournée de bahuts pour convaincre nos collègues qu'il faut quitter le SNETAA, ou bien encore sur le fait qu'en juin 2010, un secrétaire académique a été élu par un BA, alors que depuis longtemps, il était désigné par une poignée de camarades autour d'un verre... Mais nous allons en rester là, car l'essentiel a été fait, «qui ne dit mot consent» ne pourra donc pas être «utilisé».

Bien sûr, celui qui écrit pour eux, fera une réponse à cette «lettre». Il utilisera son style habituel très «fleuri» et il assènera de nouveaux mensonges. Il fera peut-être même signer sa lettre par quelques militants qui ne savent jamais lui dire non. Mais nous n'y répondrons pas, sauf évidemment s'il allait trop loin dans l'insulte... Nous avons devant nous des tâches beaucoup plus nobles qui nous attendent. D'ailleurs, ceux qui auraient des doutes sur le travail que fait le SNETAA, tant au niveau académique que national, nous les invitons à aller voir, par exemple, sur nos sites «internet», l'étendue de nos actions. Et à titre de comparaison, n'hésitez pas non plus à aller voir les sites de cette organisation qui nous porte ces incessantes attaques...

Le Secrétaire Académique
Eric Mouchet.